

Les prix à des sommets jamais atteints

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4494 - Lundi 4 juin 2018 - Prix : 10 DA

Après Trump vendredi dernier

Bachar El Assad envisage de rencontrer Kim Jong Un

Page 3

Rationalisation de la consommation de l'énergie

Un nouveau programme national avant la fin de l'année

Page 2

Plus de 1 700 accidents depuis le début du mois

Un ramadhan meurtrier sur les routes



PH/D. R.

Comme chaque mois de ramadhan, le nombre d'accidents de la circulation connaît une augmentation en raison de l'imprudence des conducteurs. Depuis le début du mois sacré, il a été enregistré 67 morts dans 1 700 accidents à travers le territoire national, selon un bilan de la direction générale de la Protection civile. Lire page 2

Sommet international «Smart city 2018» les 27 et 28 juin

Plus de 4 000 participants attendus à Alger

Page 4



Concert malouf au Palais de la culture Abbas Righi enchante les Algérois

Page 13

Plus de 1 700 accidents depuis le début du mois

Un ramadhan meurtrier sur les routes

■ Comme chaque mois de ramadhan, le nombre d'accidents de la circulation connaît une augmentation en raison de l'imprudence des conducteurs. Depuis le début du mois sacré, il a été enregistré 67 morts dans 1 700 accidents à travers le territoire national, selon un bilan de la direction générale de la Protection civile.

Par Louiza Ait Ramdane

Ce mois sacré aura, comme chaque année, son lot de deuil avec un grand nombre d'accidents de la circulation. 67 morts, tel est le bilan macabre des centaines d'accidents mortels enregistrés depuis le début du ramadhan par les services de la Protection civile. Le manque de sommeil et la fatigue générés par les veillées constituent autant de facteurs qui sont derrière les accidents que connaissent les routes durant ce mois sacré, en sus de la folie de certains automobilistes qui, à l'approche de la rupture du jeûne, font preuve d'une inconscience incontestable. D'ailleurs, selon le capitaine de la Protection civile, Nassime Bernaoui, le plus grand nombre des accidents se produisent durant le laps de temps qui précède l'adhan, entre 16h et 18h. Certains automobilistes n'hésitent pas à prendre des risques inutiles afin de rentrer chez eux à toute vitesse, alors que l'intervalle de temps entre la sortie des bureaux et l'adhan est d'environ quatre heures. Autre fait important qui cause les accidents, selon Bernaoui, est dû au changement des habitudes de sommeil pendant le mois sacré. Les jeûneurs ont tendance à veiller jusqu'à des heures très tardives, résultat : diminution des réflexes et allongement du temps de réaction à cause du manque de sommeil. Selon lui, beaucoup d'accidents de la circulation routière se produisent la matinée entre 06h et 08h du matin. Pour l'officier de la Protection civile, toutes les données montrent clairement que l'excès de vitesse demeure la cause principale des accidents.

Dans le même contexte, la Protection civile indique que neuf personnes ont trouvé la mort et 31 autres ont été blessées dans 11 accidents de la circulation enregistrés lors des dernières 48 heures à travers le territoire national. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sétif, avec 3 morts et 5 blessés, suite à 3 accidents de la circulation, le plus important ayant causé un mort et 4 autres blessés, suite à une collision entre un camion et un véhicule léger, survenue sur le chemin wilaya n° 14, dans la commune d'Aïn Abessa, précise la même source. Les secours de la Protection civile sont intervenus également suite aux pluies qui se sont abattues durant les dernières 24 heures, notamment au niveau des wilayas de Tiaret et Bordj Bou-Arréridj où plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées dans des habitations. Ce n'est pas tout. Au cours des dernières 24 heures, trois personnes ont



Ph.D. R.

trouvé la mort et 15 autres ont été blessées dans 3 accidents survenus sur le territoire national, selon la même source. La wilaya d'El Bayadh déplore le bilan le plus lourd avec le décès d'une

personne, alors que 12 autres ont été blessées, suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Béchar-Tébessa, survenu sur la RN 47 dans la commune de

Chellala. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour des opérations d'épuisement des eaux pluviales à l'intérieur des habitations, au cours des dernières 24 heures

dans les wilayas du centre-ouest et de l'ouest du pays ainsi que pour le sauvetage de deux personnes à bord d'un véhicule cerné par les eaux pluviales dans la wilaya de Chlef. L. A. R.

Rationalisation de la consommation de l'énergie

Un nouveau programme national avant la fin de l'année

Le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a annoncé que les services de son département ministériel avaient mis en place un programme national de rationalisation de la consommation d'énergie, comme étant un choix des collectivités locales dans le cadre du programme national à l'horizon de 2030 et son concrétisation sur le terrain. S'exprimant lors d'un séminaire des collectivités locales, le ministre a déclaré que le programme sera mis en œuvre à partir de la seconde moitié de 2018 et durera trois ans. Le secteur «a tracé un programme ambitieux qui entrera en vigueur à partir du deuxième semestre 2018, dont la première phase s'étalera sur trois années, visant la rationalisation de la consommation de l'énergie et la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables au sein des biens et territoires des collectivités locales, ce qui est à même de contribuer à la réduction des taux de consommation et à la protection de l'environnement», a indiqué M. Bedoui. Le ministre a précisé que ce programme «encouragera l'établissement d'un nouveau réseau d'entreprises économiques spécialisées dans ce domaine et la création de postes de travail pour

les jeunes entrepreneurs dans ce secteur» qui constitue, a-t-il dit, «l'avenir de notre économie nationale». M. Bedoui a appelé à la rationalisation de la consommation de l'énergie, d'autant que «la situation financière actuelle des collectivités locales rencontre certaines difficultés et exige, aujourd'hui plus que jamais, la recherche de solutions alternatives afin de réduire les dépenses budgétaires», notamment celles liées à la consommation énergétique dont «l'éclairage public et les factures relatives au fonctionnement des écoles publiques, des mosquées et des institutions administratives, devenues un lourd fardeau pour les budgets locaux».

A ce titre, le ministre de l'Intérieur a fait état de premières démarches prises par son ministère, à savoir le lancement de l'opération du remplacement des lampes classiques par des lampes à faible consommation (LED), outre «les instructions relatives à la généralisation de l'éclairage public utilisant les panneaux solaires, notamment au niveau des wilayas du Sud, des Hauts-Plateaux et des régions éloignées du réseau national d'électricité». A l'occasion de la prochaine rentrée scolaire 2018/2019, M. Bedoui a

révélé que son ministère avait décidé «la réalisation de projets pilotes utilisant les énergies renouvelables au niveau de 48 écoles primaires». «Le secteur est aux portes de nouveaux chantiers qui changeront la vision des responsables locaux de la gestion des affaires locales», a précisé le ministre, appelant «tout un chacun à se préparer à ce changement». La transition énergétique, selon lui, est «parmi les principaux axes de cette transition qui se réalisera dans le cadre d'une nouvelle vision globale de la fonction de la commune».

A cet effet, M. Bedoui a appelé toutes les communes à «mettre en place un plan d'action local pour la promotion des énergies renouvelables, réaliser l'efficacité énergétique, consacrer un budget annuel pour la mise en œuvre de leurs projets et charger une commission du suivi de son exécution», insistant sur l'importance «de la formation des ressources humaines nécessaires et la mise à contribution de tous les acteurs dans la diffusion d'un nouveau modèle de consommation à faire connaître, outre l'adaptation de la population à ses spécificités». Il a rappelé, par ailleurs, que le secteur a programmé deux sessions de for-

mation dans le domaine des énergies renouvelables au profit de 116 cadres techniques et attachés au cabinet de toutes les wilayas et wilayas déléguées. Il a été procédé également à la nomination de chargés d'énergie au niveau de 48 wilayas, dont la mission est le suivi des programmes locaux.

Estimant que cette transition énergétique est «un processus possible et accessible», le ministre a mis l'accent sur la possibilité de «relever les défis pour atteindre cet objectif avec la participation de tous les acteurs dans le cadre d'une stratégie solide et claire». La révision constitutionnelle de 2016, initiée par le président de la République, «consacre le rôle de l'Etat dans l'utilisation rationnelle des ressources naturelles», a-t-il dit, affirmant que «le Président Bouteflika a donné des instructions au gouvernement pour la mise en œuvre de cette stratégie alternative». Il a mis en avant la nécessité de placer les énergies renouvelables en tête «des priorités nationales», d'autant qu'elles sont consacrées dans le programme national des énergies renouvelables, adopté par le gouvernement en 2011 et actualisé en 2015.

Meriem Benchaouia

Fruits et légumes après 18 jours de jeûne

Les prix à des sommets jamais atteints

■ Contrairement aux prix affichés dans les marchés de proximité et de solidarité installés un peu partout dans le pays, ceux des fruits et légumes dans les autres marchés ont atteint des sommets en cette 18^e journée du mois de ramadhan.

Par Thinhinene Khouchi

A lors que le ministère du Commerce n'a pas cessé de rassurer avant le mois sacré et même pendant, quant à la suffisance de l'offre, mais surtout la baisse des prix des fruits et des légumes, voilà que ces derniers ont atteint des sommets en ce 18^e jour de jeûne. En effet, la guerre des prix bat son plein dans les différents marchés de la capitale. Visiblement, les commerçants ont décidé de les maintenir à la hausse durant tout le mois sacré. Un tour dans les marchés suffit pour remarquer cette hausse vertigineuse. Au marché Clauzel, la pomme de terre est affichée à 80 DA, la tomate à 120 DA chez certains tandis que d'autres l'exhibent à 140 DA. Les oignons sont à 70 DA, la courgette qui se vendait il y a quelques jours à 60 DA, est présentée aujourd'hui à 120 DA. Les carottes ainsi que le chou-fleur sont cédés entre 80 DA et 100 DA. La salade est proposée entre 130 DA et 160 DA, le concombre ainsi que les poivrons sont affichés à 120 DA, les haricots verts à 180 DA. Même augmentation dans les prix de certains fruits, à l'image de la banane qui est proposée à 330 DA le kilo et les oranges à 250 DA. De son côté, la fraise s'affiche à 180 DA chez certains marchands et 200 DA chez d'autres, selon son état. Le prix de la pomme locale a lui aussi été retouché, passant en quelques jours de 150 DA le kilo à 230 DA. Même constat du côté des viandes. En effet, le prix de la viande blanche est passé de



280 DA/kg avant le mois sacré à 390 DA, et la dinde à 850 DA le kilo. La viande ovine locale est proposée à 1 400 DA et la viande bovine à 1 300 DA. Une mère de trois garçons qui vient souvent faire ses courses au marché Clauzel nous a confié que «depuis le début du mois de ramadhan, et même avant, les prix n'ont pas baissé et continuent à augmenter. Les commerçants baissent les prix à une seule condition, quand l'aliment proposé commence à pourrir». Elle ajoute que même

dans ce cas-là, «ont tente, quand-même de vendre au même prix». Un père de famille qui ne semblait pas affecté par les prix des étals nous explique que «depuis l'installation des marchés de proximité à Bab el Oued, je n'achète ici que les feuilles de brik ou les épices». En effet, dans les marchés de proximité les prix proposés aux citoyens sont inférieurs de 10 à 30% de ceux proposés sur d'autres marchés. Cette remise est due au fait que les produits de consommation vendus sont

de première main, n'ayant pas nécessité le recours à un intermédiaire. Selon le directeur des activités commerciales et de la régulation des prix au ministère du Commerce, Abdelaziz Ait-Abderrahmane, ces hausses vertigineuses sont dues aux dernières intempéries qui ont caractérisé plusieurs régions du pays. Dans ce sens, il a expliqué que «le mauvais temps a empêché les agriculteurs de procéder à la récolte». Cette situation a directement impacté l'offre sur les marchés, provoquant des

hausse de prix. Pour rappel, le ministre du Commerce avait indiqué, lors des premiers jours du ramadhan à propos de la hausse des prix, que «c'est une affaire de trois ou quatre jours, et les prix baisseront», affirmant que «les produits sont disponibles, il n'y a aucun problème». Visiblement, les commerçants des marchés de détail de la capitale ne sont pas du même avis que lui. **T. K.**

Après Trump vendredi dernier

Bachar El Assad envisage de rencontrer Kim Jong Un

Le président syrien Bachar El-Assad a exprimé son intention de se rendre à Pyongyang, en Corée du Nord pour rencontrer Kim Jong Un, a rapporté hier l'agence de presse officielle de la Corée du Nord, KCNA.

Selon la même source, cette intention a été formulée par le président syrien le 30 mai dernier à Damas, lors de la cérémonie de remise des lettres de créances de l'ambassadeur nord-coréen, Mun Jong Nam. A cette occasion, El Assad avait déclaré, sans toutefois en préciser

la date : «Je vais me rendre en RPDC et y rencontrer Son Excellence Kim Jong Un». En outre, soulignant le fort attachement de la Syrie à ce qu'il a appelé «la pierre fondatrice des relations historiques entre les deux pays posée par le président Kim Il Sung et l'ancien président syrien Hafez El-Assad», qui n'est autre que son père, Bachar El Assad a déclaré que «le gouvernement syrien continuera à soutenir totalement la politique et les démarches entreprises par les

autorités nord-coréennes», tout en promettant «de renforcer et développer invariablement ses relations amicales avec la Corée du Nord» qui entretient des relations étroites avec Damas depuis les années 1970, a rapporté KCNA. Par ailleurs, selon l'agence, le président syrien a également déclaré que le monde se félicitait «des récents événements remarquables dans la péninsule coréenne, rendus possibles par le calibre politique exceptionnel et la direction éclairée de Son Excellence Kim Jong Un».

«Je suis sûr qu'il remportera la victoire finale et parviendra sans aucun doute à la réunification de la Corée», a-t-il souligné.

A noter que cette annonce intervient alors que la communauté internationale s'apprête à vivre une rencontre historique entre Kim Jong-Un et le président américain Donald Trump. Ce dernier a en effet annoncé vendredi qu'il rencontrerait le dirigeant nord-coréen le 12 juin en cours à Singapour.

Lynda Naili

Base aérienne de Biskra Sortie de piste d'un avion militaire

UN AVION militaire de type Hercules C-130, sans passagers, a fait l'objet dimanche d'une sortie de la piste de la Base aérienne de Biskra, causant de légères blessures aux membres de l'équipage, a indiqué un communiqué du ministère de la défense nationale (MDN). «Lors de son atterrissage, un avion militaire de type Hercules C-130 sans passagers a fait l'objet, aujourd'hui 03 juin 2018, d'une sortie de la piste de la Base Aérienne de Biskra /4 RM, causant de légères blessures aux membres de l'équipage qui ont été immédiatement pris en charge, en plus de dégâts matériels à l'aéronef», précise la même source. A cet effet, le Haut Commandement de l'Arme Nationale Populaire «a ordonné l'ouverture d'une enquête en vue de déterminer les circonstances exactes ayant entouré cet accident», souligne le MDN. **R T.**

Vidéo attentatoire aux symboles de l'Etat algérien

Le MAE convoque l'ambassadeur de l'UE à Alger

L'ambassadeur de l'Union européenne à Alger, John O'Rourke, a été convoqué au siège du ministère des Affaires étrangères par le secrétaire général du ministère, Noureddine Ayadi, suite à la diffusion, à Bruxelles, d'une vidéo attentatoire aux symboles de l'Etat algérien, indique hier un communiqué de ce ministère. Le haut responsable algérien a, à cette occasion, «relevé avec indignation et réprobation que l'enregist-

rement par la dénommée M^{me} Lefèvre née Haddad, ressortissante belge d'origine algérienne, a été réalisé dans des installations officielles du Parlement européen, utilisant ainsi et détournant abusivement des symboles de l'Union européenne pour porter gravement atteinte à l'honneur et à la dignité des institutions de la République algérienne», souligne la même source. Il a, en conséquence, exprimé «le vœu que l'Union européenne se

démarque publiquement de cette manœuvre et demandé que des actions concrètes soient prises contre les agissements irresponsables de la contrevenante», note le communiqué. Il convient de «rappeler que l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles a déjà eu à effectuer, sur instruction du ministère des Affaires étrangères, des démarches urgentes auprès des institutions compétentes de l'Union européenne», conclut le MAE. **Slim O./APS**

Sommet international «Smart city 2018» les 27 et 28 juin

Plus de 4 000 participants attendus à Alger

■ Plus de 4 000 participants nationaux et étrangers activant dans les domaines des technologies modernes et des startups ainsi que des leaders dans l'investissement des villes intelligentes prendront part, les 27 et 28 juin prochain à Alger, à un sommet international des «Smart cities» (villes intelligentes), a-t-on appris auprès de la wilaya d'Alger.

Par Selma N.

Alger accueillera les 27 et 28 juin prochain au niveau du Centre international de conférences (CIC) un sommet international des villes intelligentes 2018, dédié aux nouvelles technologies et stratégies d'investissement. Ce sommet réunira plus de 150 conférenciers internationaux et 4 000 délégués et responsables de grandes entreprises villes intelligentes de par le monde, a annoncé à l'APS, la conseillère à la wilaya d'Alger et responsable des investissements des projets Alger smartville et startups, Fatiha Slimani. «L'objectif essentiel de ce sommet est de favoriser la mise en place de partenariats internationaux et l'échange de connaissance en matière de développement de ville durable et d'investissement dans le cadre des hautes technologies», a souligné M^{me} Slimani, précisant que cette rencontre sera, aussi, «une occasion pour présenter les dernières nouveautés en technologie et stratégies d'investissement». Ce sommet permettra, également, la coordination entre les différents experts et d'attirer la diaspora algérienne afin de transférer leurs compétences et savoir faire et en faire profiter la jeunesse estudiantine



P.V.D. R.

Des maires de villes d'envergure internationales, des ministres, des leaders dans l'investissement de villes intelligentes, des dirigeants des secteurs de la télécommunication, des technologies, des infrastructures, des finances, de l'énergie, de la sécurité et bien d'autres prendront part à ce sommet pour partager leurs expériences dans le domaine de la conception des villes intelligentes. Le rôle du

gouvernement dans la stimulation des investissements dans les nouvelles technologies et les «smart cities» sera parmi les thèmes phares de ce sommet, car, il sera abordé lors de plus de 50 sessions par des professionnels et experts nationaux et internationaux. Deux thèmes, en particulier, et au regard à leur importance stratégique dans le succès des projets de villes intelligentes dans les pays émergents,

seront mis en avant lors de ce sommet. Il s'agit du «développement d'écosystèmes des startups et d'innovation et la valorisation de la diaspora ou la stratégie d'inversion de la fuite des cerveaux comme un outils de développement rapide en termes de technologie et d'innovation». A l'occasion de la tenue de ce sommet international, organisé sous le haut patronage du président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, deux salons professionnels, l'un sur la diaspora algérienne de par le monde et l'autre sur les startups, seront aussi organisés dans la même enceinte (CIC), afin, de présenter les solutions innovantes développées par nos startups locales et aussi valoriser l'apport de la diaspora dans le cadre de la conception d'Alger «ville intelligente», a souligné M^{me} Slimani. S. N./APS

Pluviosité

Les fortes précipitations, «pas un phénomène nouveau»

Les fortes précipitations enregistrées ces derniers jours à travers le pays n'est pas un phénomène nouveau, car des cas semblables ont été déjà enregistrés auparavant, a indiqué dimanche le directeur Centre climatologique national (CCN), Salah Sahabi Abed. Contacté par l'APS, M. Sahabi a précisé, à ce propos, qu'«il s'agit d'un phénomène qui peut arriver», citant l'exemple de la wilaya de Béjaïa qui avait «enregistré 167 mm de précipitations en juillet 2002. Ce qui était exceptionnel», a-t-il rappelé. Interrogé sur la persistance du temps pluvieux, alors que le printemps touche à sa fin, le directeur du CCN qui relève de Office national de la météorologie (ONM), a précisé qu'«une étude est en cours au sein de l'Office» afin de déterminer les facteurs ayant influé sur cette météorologie. Dans le même cadre, M^{me} Houaria Benrekta, prévisionniste à l'ONM, a indiqué récemment que la situation météorologique qui a prévalu ces dernières semaines «s'explique par un flux Sud-Ouest chaud et humide vers le Nord du pays provoquant des pluies, parfois orageuses, sur les régions côtières. La même situation a été observée dans les régions intérieures, notamment les Hauts-Plateaux qui ont connu

de fortes précipitations, ainsi que des chutes de grêle». Elle a précisé que cette situation était «normale» et reflète «les caractéristiques météorologiques de la région méditerranéenne, connue par ses variabilités intra-annuelle et intra-saison, à l'exemple de la saison printanière de cette année qui a vu une période pluvieuse plus prolongée que d'habitude». Ainsi, selon les prévisions de l'ONM, pour le mois de juin la pluie sera «normale sur les

régions côtières, proches côtières Ouest et Centre, normale à légèrement au-dessus de la normale sur les régions intérieures Ouest, Centre et les Hauts-Plateaux Centre, et au-dessous de la normale sur les régions côtières, proches côtières intérieures et les Hauts-Plateaux Est». Concernant les températures, elles seront «normales à légèrement au-dessous de la normale sur les régions côtières, proches côtières, intérieures (Ouest,

Centre et Est), les Hauts-Plateaux Centre et les Oasis (Biskra)», selon l'Office. Elles seront aussi «normales à légèrement au-dessus de la normale sur les régions des Hauts-Plateaux Ouest et Est, et légèrement au-dessus de la normale sur le Sahara». Pour le mois de juillet la pluie sera à la «normale sur l'ensemble des régions du pays», alors que les températures seront de «normales à légèrement au-dessous de la normale sur les régions

côtières, proches côtières, intérieures (Ouest, Centre et Est) et les Hauts-Plateaux Centre, légèrement au-dessus de la normale sur les régions des hauts-plateaux Ouest et Est, et légèrement au-dessus de la normale sur le grand Sahara». Il est à préciser que la situation «normale» signifie la condition qui se trouve proche de la moyenne statistique prise comme référence climatologique et appelée communément normale climatologique. Ilham N.

A travers plusieurs zones de Médéa

Caravane de prévention contre les incendies de forêt

Une caravane d'information et de prévention contre les incendies de forêt et feux de récoltes entamera dimanche, un périple à travers plusieurs zones forestières de la wilaya de Médéa en vue d'inciter les citoyens et les agriculteurs à davantage de vigilance à l'approche de la saison estivale, a indiqué la Protection civile. S'étalant sur une durée de cinq jours, cette caravane d'information effectuera des haltes au niveau des zones forestières qui ont été très affectées, durant la saison estivale écoulée, et ce avec la perte d'une bonne partie de leur patrimoine forestier, en l'occurrence «Sidi-Amar», dans la commune de Médéa, «El-Houachène», commune de Tamesguida, ou «Ouled Hadria», relevant de la commune montagneuse de Baata, à l'extrême nord-est de la wilaya, a-t-on fait savoir. Deux autres zones également touchées par la vague d'incendies de 2017, à savoir «En-

nain», commune de Tablât, nord-est, et «Sou abria», dans la commune d'Oued Bouchra, à l'ouest du chef-lieu de wilaya, marqueront les deux dernières étapes de cette caravane dont l'encadrement tentera de sensibiliser les villageois et, plus particulièrement les agriculteurs, quant aux risques encourus en cas de non-respect de certaines règles et à l'importance de veiller à la préservation du patrimoine naturel local. Quelque 2 383 hectares de forêt ont été réduits en cendre, dans pas moins de 183 foyers d'incendies enregistrés durant la saison estivale 2017, d'après les services de la direction des forêts, partenaire de cette opération d'information et de prévention. Le but de ce travail de proximité est de réduire les pertes occasionnées, chaque saison estivale, par les incendies de forêt, et d'essayer, d'autre part, de limiter les autres dégâts engendrés par les feux de récoltes,

autre facteur de risque que les amateurs de cette caravane vont expliquer aux citoyens pour les préparer à faire face à ce genre de sinistre, a-t-on précisé. Le recours aux techniques ancestrales de défrichage des terres, basées sur l'utilisation des flammes, à l'origine de beaucoup de départ de feu, ainsi que les conditions d'utilisation des machines et des engins agricoles non équipés de moyens de lutte anti-incendie, et le respect des règles d'entreposage des bottes de paille, figurent parmi les principaux sujets qui seront débattus avec les populations ciblées par cette caravane, a-t-on ajouté. La Protection civile de Médéa avait recensé, durant la saison estivale 2017, 55 feux de récoltes qui ont provoqué la destruction de plus de 40 hectares de surfaces céréalières, 23 hectares de plantations fruitières et la perte de 5 334 arbres fruitiers et rustiques. M. L.

Selon le ministre de l'Energie

Le GPL, meilleure solution pour réduire les coûts des carburants

■ Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a indiqué, à Alger, que l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du gaz naturel comprimé (GNC) demeurerait la meilleure solution pour réduire l'utilisation et les coûts du carburant conventionnel.

Par Assia D.

Lors d'une intervention à l'occasion d'une rencontre placée sous le thème «Les collectivités locales au cœur de la transition énergétique : défis et opportunités», lue en son nom par la secrétaire générale du ministère de l'Energie, M. Guitouni a affirmé que l'utilisation du GPL et du GNC comme carburant permettrait de réduire la lourde facture de consommation du carburant conventionnel, ajoutant que le gouvernement a consacré une importante subvention pour financer la conversion des véhicules publics et privés ainsi que les taxis, allant jusqu'à 50% du coût de l'opération. L'Etat, poursuit le ministre, a accordé d'autres facilités pour promouvoir l'utilisation du GPL comme carburant dont le maintien du prix du GPL à 9 DA/litre et l'exonération des véhicules utilisant ce type de carburant de la vignette automobile. Cette rencontre nationale s'inscrit dans le cadre du développement durable des collectivités locales et de la concrétisation sur le terrain de la coopération entre les secteurs de l'Energie et des Collectivités locales pour la mise en œuvre du programme de l'efficacité énergétique, a-t-il noté. Dans le même sillage, M. Guitouni a souligné que la large coopération entre les deux secteurs permettra aux collectivités locales l'élaboration des plans d'efficacité énergétique et le développement durable et adaptés des objectifs nationaux visant la rationalisation de la consommation d'énergie, vu la part importante que représentent les factures de l'énergie dans les budgets des communes. La facture d'électricité des communes ne cesse d'augmenter d'une année à une autre, a estimé le ministre, faisant état de la consommation de 4 801 gigawatts en 2017, soit 8% de la consommation nationale s'élevant à 27 milliards DA, l'éclairage public représentant plus que la moitié de la consommation des communes en électricité. «Nous devons améliorer la gestion de l'efficacité énergétique en économisant l'énergie, à travers l'utilisation de lampes économiques du type LED, soit assurer une consommation suffisante et efficace à moindres coûts, ce qui permettra aux collectivités locales de financer, à l'avenir, les projets locaux tels que l'installation d'un éclairage public fonctionnant aux énergies renouvelables, l'aménagement des routes et des quartiers ainsi que la prise en charge des écoles». Le ministre a rappelé, par la même occasion, que le gouvernement et sur instruction du président de la République, M.



Abdelaziz Boutefflika, a tracé un programme ambitieux visant à réaliser une économie en énergie atteignant 92 millions de tonnes équivalent pétrole fin 2030, ce qui permettra à l'Algérie, a-t-il dit, d'épargner une enveloppe de 42 milliards USD en réduisant 9% de la consommation de l'énergie, suite à la mise en œuvre du programme national de l'efficacité énergétique dont peuvent bénéfi-

cier les collectivités locales à large échelle. S'agissant du développement des énergies renouvelables, M. Guitouni a fait savoir que le programme national porte sur la production de 22 000 mégawatts à l'horizon 2030, dont près de 400 mégawatts ont été réalisés grâce à l'énergie solaire ayant permis au secteur d'acquiescer l'expérience nécessaire. Le secteur de l'énergie, poursuit le

ministre, s'emploie à mettre en œuvre ce programme avec les moyens nationaux de réalisation, partant de l'architecture des projets à la fabrication des équipements, et ce, pour réaliser l'intégration industrielle, en sus de la mobilisation des universités et des centres de recherches et en appelant les investisseurs à s'orienter vers la production d'appareils utilisant l'énergie

solaire pour en diminuer les coûts. Il a estimé que les collectivités locales, du fait de leur proximité des citoyens, sont habilitées à les informer de la politique énergétique nationale au niveau local, outre leur rôle important dans le développement du marché de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Guitouni a rappelé, à ce titre, la signature d'une circulaire entre les ministères de l'Energie et de l'Intérieur qui constitue une feuille de route des mesures devant être prises par les collectivités locales pour limiter la consommation de l'énergie et introduire les énergies renouvelables. Pour le ministre, le défi actuel consiste à associer les collectivités locales dans la dynamique de développement économique, en recourant aux programmes qui intègrent l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables comme moyen de développement, relevant que la position des collectivités les place au cœur de la transition énergétique, à travers l'introduction de l'énergie durable dans la vie quotidienne du citoyen, une démarche qui aura des effets positifs sur les plans socio-économique et environnemental. A. D.

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep à 75,17 dollars

Le prix du panier de référence brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 75,17 dollars, a indiqué cette Organisation sur son site web. Mercredi, le prix du panier de référence du brut de l'Opep était de 73,72 dollars, a précisé la même source. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Jeudi, les cours de l'or noir divergeaient en cours d'échanges européens après leur rebond marqué de la veille en attendant les données officielles sur les réserves améri-

caines de brut. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 78,05 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 55 cents. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédaient 90 cents à 67,31 dollars une heure après son ouverture. Par contre, les cours du pétrole ont terminé la semaine en baisse sous l'effet de craintes grandissantes quant aux conséquences qu'aurait une guerre commerciale entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires sur la croissance et la demande. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, dont c'est le premier jour

d'utilisation comme contrat de référence, a fini à 76,79 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 77 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juillet a cédé 1,23 dollar à 65,81 dollars. Sur la semaine, le cours du WTI a ainsi chuté de 3,23%. Le recul du pétrole coté à New York a également été accéléré par les chiffres américains sur la production, à de nouveaux sommets. Les Etats-Unis ont extrait en moyenne 10,77 millions de barils par jour (mbj) contre 10,73 mbj la semaine précédente, selon les statistiques hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) jeudi.

Quant au Brent, référence du pétrole dans le reste du monde, les acteurs du marché attendent d'en savoir plus sur l'avenir de l'accord de limitation de la production qui unit l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) à dix autres pays, dans le but affiché de faire remonter les prix. L'Arabie saoudite et la Russie ont annoncé la semaine dernière qu'ils pourraient assouplir les limitations de la production de brut. Lors d'un forum économique à Saint-Pétersbourg, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Falah a jugé que les pays producteurs auront «bientôt la possibilité de libérer l'offre». Pour sa part, le ministre russe Alexandre Novak a estimé que «si nous arrivons à l'idée commune qu'il est indispensable d'assouplir le niveau (de production, ndr), cela doit se faire à partir du troisième trimestre». A noter que l'Opep et ses dix partenaires ont atteint en avril dernier un niveau de conformité record de 152%, avec leurs engagements de réduction de la production pétrolière. L'Organisation et ses dix partenaires, dont la Russie, vont tenir une nouvelle réunion le 22 juin prochain à Vienne.

F. H./APS

Moisson-battage à Ouargla

Plus de 55 000 qx de céréales récoltés à ce jour

UNE PRODUCTION de plus de 55 000 quintaux de céréales a été récoltée à ce jour dans la wilaya de Ouargla, dans le cadre de la campagne moisson-battage lancée le 12 mai dernier, a-t-on appris hier auprès de la direction des services agricoles (DSA). Entrepris au niveau de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Ouargla, cette récolte, composée à 90% de blé dur et le reste de blé tendre et d'orge, a été réalisée sur une superficie de 1 600 ha des 2 600 ha emblavés, a-t-on signalé. Les prévisions de la DSA tablent, au titre de cette campagne qui s'achèvera à la fin juin en cours, sur une moisson de 100 000 qx de céréales, soit une hausse de près de 32 000 qx par rapport à la récolte de la saison écoulée. Cette hausse est imputée par la DSA à une série de facteurs liés notamment à l'extension de la surface réservée à la céréaliculture qui a gagné du terrain avec un accroissement de près de 800 ha par rapport à la saison écoulée (1 800 ha).

R. E.

Tizi-Ouzou

72 km de réseau de fibre optique posés depuis début 2018

■ Un total de 72 km de fibre optique a été posé à Tizi-Ouzou, depuis le début de l'année en cours, ce qui porte la pause de la boucle dans la wilaya à 1 440 km, a déclaré le directeur local d'Algérie Télécom.

Par Lyes B.

« **S**elon un bilan arrêté au 15 mai écoulé, ces 72 km de réseau de transport de la fibre optique ont permis de desservir plusieurs localités, dont sept chefs-lieux de communes, à savoir : Idjeur, Beni Zekki Illoula Oumalou, Timizart, Ait Yahia Moussa, Ait Yahia et Agouini Gueghrane », a indiqué Amar Ada. Avec ces projets et le raccordement de la commune de Tirmatine – inscrits dans le cadre du plan d'action 2018 – le taux de raccordement des chefs-lieux des communes de la wilaya dépassera les 91%, a-t-il affirmé. « Avec ces réalisations, tous les équipements qui sont au niveau des chefs-lieux des communes fonctionneront sur des supports de fibre optique, ce qui assurera une meilleure qualité de service et une sécurisation du trafic. Cela nous permettra également de faire des projections pour le raccordement des villages », a indiqué le responsable. Concernant le réseau d'accès (liaison entre le réseau de transport et l'équipement), la direction de Tizi-Ouzou d'Algérie télécom a déployé 29 équipements (toute technologie



confondue, à savoir MSAN, Idoom fibre et 4G LTE) pour une capacité totale de 11 632 accès, dont 6 030 accès à la 4G qui s'ajouteront au 8 040 accès mis en service en 2017, selon le même bilan. S'agissant du réseau de distribution, qui permet de connecter le client à l'équipement, quelque 18 accès (entre extensions et nouveaux réseaux) ont été réalisés pour une capacité de 1 876 paires, a ajouté M. Ada. Afin d'offrir une meilleure qualité de service à ses

clients, la direction locale d'Algérie Télécom a aussi lancé un programme de modernisation, d'assainissement et d'adaptation des équipements aux nouvelles technologies qui offrent un débit de 20 mégas pour l'Idoom ADSL et de très haut débit allant jusqu'à 100 mégas pour l'Idoom fibre, a-t-il ajouté. Dans le cadre de ces travaux d'assainissement, 18 projets ont été lancés pour la prise en charge de 7.840 paires, a-t-il souligné. Ces projets lancés par Algérie Télécom qui a

déployé en 2017 plus de 91 km de fibre optique au profit de plusieurs localités, dont Iboudrarène, Yattafène, Ath Yenni en passant par Tassaft, Frikat, Bounouh et Ath Mendes, « vise à offrir un meilleur débit aux clients et à couvrir les zones blanches », a rappelé le responsable. En plus de ce volet technique, Algérie Télécom a également lancé des travaux d'aménagement pour la mise en place de sa nouvelle charte graphique, de plusieurs agences commerciales

(Actel) dont celles du centre-ville et de la nouvelle-ville de Tizi-Ouzou, des communes de Draa Ben Khedda, de Larbaa n'Ath Irathen et de Boghni en plus de celle d'Azazga dont les travaux démarreront incessamment, a-t-il ajouté. « Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration constante des conditions d'accueil des clients et de travail pour les employés », a-t-il souligné, rassurant les citoyens de Tizi-Ouzou, que les efforts se poursuivent pour « intensifier le déploiement des équipements afin d'atteindre une couverture maximale de la wilaya en matière d'internet et de la téléphonie ». La bande passante de Tizi-Ouzou a été sensiblement augmentée pour contenir aisément le trafic de la wilaya et garantir une bonne fluidité du réseau s'agissant des zones qui fonctionnent encore avec la technologie classique, elles seront prises en charge dans le cadre du programme de modernisation qui touche toute la wilaya, a-t-il dit. « Nous rassurons les citoyens quant à notre engagement à hisser la wilaya de Tizi-Ouzou à un niveau qui doit être le sien en matière de développement des technologies de l'information et de la communication. Notre objectif étant un accès internet et une ligne téléphonique pour chaque foyer », a-t-il insisté.

L. B./APS

El Bayadh Réception de six ouvrages d'art avant fin 2018

SIX OUVRAGES d'art réalisés sur des axes routiers de la wilaya d'El Bayadh seront réceptionnés avant fin de l'année en cours, a annoncé le directeur local des travaux publics. « Trois ouvrages d'art ont été réalisés à Brizina au sud-est de la wilaya et trois autres à Kef Lahmar, à Tadjrouna dans la commune de Boualem et à Rogassa », a indiqué Fayçal Charoun. Le responsable a fait savoir que la réalisation de ces ouvrages ayant nécessité une enveloppe financière globale de 3 milliards DA, se déroule à une cadence très avancée. L'entrée en vigueur de ces ouvrages d'art d'une longueur d'un kilomètre permettra de faciliter le trafic routier et de désengorger la circulation sur les axes routiers en cas de crues d'oueds, a-t-il dit. Trois ouvrages d'art sont entrés en exploitation dans la commune de Boualem en avril dernier au niveau de la RN 47 reliant El Bayadh et de Laghouat au sud-est de la wilaya. Par ailleurs, il est prévu l'achèvement avant la fin de l'année en cours des travaux de maintenance de la RN 6A El Bayadh-Bougtoab dans son tronçon reliant Bougtoab et Kef Lahmar sur une longueur de 26

Production de tomate industrielle à Skikda

Hausse prévisionnelle de 1.4 million de quintaux

Une hausse de 1.4 million de quintaux dans la production de la tomate industrielle est attendue dans la wilaya de Skikda, au titre de la campagne agricole en cours, a déclaré le chargé de communication de la direction des services agricoles (DSA). « La production de la tomate industrielle atteindra cinq millions de quintaux », indique Rabah Mesikh, rappelant que 3,6 millions de quintaux de tomate industrielle avaient été récoltés au cours de la précédente saison agricole. Il a dans ce contexte ajouté que la surface agricole réservée à la tomate industrielle est passée de 7 228 hectares l'an dernier à 8 177 hectares pour cette saison. La majorité des surfaces consacrées à la production de la tomate industrielle est concentrée dans la zone Est de la wilaya en l'occurrence dans

les daïras d'Azzaba et de Ben Azzouz, a ajouté le responsable, soulignant que les responsables de ce secteur prévoient la réalisation d'un rendement moyen de 550 qx/hectare contre 500 qx/hectare recensé l'année dernière. « Le suivi de l'itinéraire technique et scientifique moderne dans les étapes d'ensemencement, l'introduction des espèces hybrides à haut rendement, la maîtrise des méthodes de lutte contre les maladies pouvant affectées cette culture et la bonne utilisation des engrais », sont les facteurs essentiels qui ont favorisé l'augmentation de cette production, a-t-il affirmé. La mise en place de nouveaux programmes de soutien agricole, portant entre autres sur l'encouragement à l'adoption du système goutte-à-goutte, a également contribué à soutenir largement la

production dans ce domaine, a considéré M. Mesikh, notant que les producteurs concernés bénéficieront de soutien financier de l'Etat estimé à 50 % de la valeur du projet. Le directeur de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), Samir Si Amara, a indiqué de son côté, que plusieurs campagnes de sensibilisation ciblant les fellahs versés dans la filière tomate industrielle ont été organisées. Ils ont axé sur les mesures préventives prises pour la protection des productions stratégiques de base et ont permis de présenter les différents services offerts par cette caisse. A signaler que la wilaya de Skikda est leader en matière de production de tomate industrielle à l'échelle nationale, assurant plus de 50 % de la production nationale.

Hocine A.

Mila / Ouled Khelouf

54 millions DA pour l'approvisionnement en eau potable

Une enveloppe de 54 millions DA a été consacrée dans la commune d'Ouled Khelouf (sud de Mila) pour l'alimentation en eau potable de trois mechtas, a-t-on appris auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Djilani Benseghir. Le projet concerne les mechtas d'Ouskourt, de Sed Hemana et de Daya totalisant 4 000 âmes, alimentées actuellement depuis

un forage à faible débit qui ne répond pas aux besoins exprimés en la matière, a précisé l'édile, signalant que la commune recourt également au citernage pour alimenter les habitants de ces mechtas et pallier le déficit en cette denrée vitale. Le même responsable, soulignant que cette opération est inscrite dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) de

l'exercice en cours, a indiqué que les cahiers de charge de ce projet sont en « cours d'élaboration ». Il a ajouté que les services communaux œuvrent pour le lancement de ce projet « au cours de cette année », indiquant, dans ce même contexte, que les travaux de réalisation de deux nouveaux forages destinés à l'approvisionnement des mechtas de Hassi Berkouk, d'El Kherba et de

Lemâouane 1 et 2, sont en « cours de réalisation ». Une fois entrés en service, ces deux projets contribueront à l'augmentation du taux de couverture en eau potable dans cette collectivité locale, a-t-on noté, soulignant qu'actuellement 80 % des besoins de la population de ces mechtas en eau potable sont assurés.

S.Y.



Accord de pêche UE-Maroc

Le consentement du peuple sahraoui est indispensable si son territoire est impliqué

■ L'observatoire des ressources du Sahara occidental (WSRW) a affirmé que le consentement du peuple sahraoui, dans tout accord commercial entre l'Union européenne (UE) et le Maroc qui impliquerait son territoire, est indispensable.

Par Salem N.

« **A**u lieu de demander le consentement du peuple du Sahara occidental comme le stipule la Cour de justice européenne, l'UE a consulté les organes politiques marocains et les entreprises d'Etat qui violent le droit international et défendent l'occupation marocaine », s'est indigné l'Observatoire dans un dernier communiqué. Il a rappelé que la décision de la Cour de justice de l'UE (CJUE) du 21 décembre 2016 stipule clairement que les accords commerciaux de l'UE avec le Maroc ne peuvent pas inclure le Sahara occidental, qui est sous occupation marocaine partielle. Le même arrêt a décidé que le seul moyen légal d'avoir des accords couvrant le Sahara occidental est d'obtenir le consentement du peuple du Sahara occidental.

Il a révélé avoir obtenu la « liste confidentielle » des acteurs consultés par le Service européen pour l'action extérieure et a relevé que plusieurs organisations contactées par l'UE à cet effet ont refusé d'être impliquées dans un accord qui inclurait le Sahara occidental occupé par le Maroc. Il s'agit, selon la liste confidentielle publiée par WSRW, de l'Association sahraouie des victimes des violations des droits de l'homme (ASVDH), l'Association Al Ghad pour les droits de l'homme, Western Sahara Campaign (WSC-UK), Independent Diplomat et WSRW. L'Observatoire s'est dit « surpris » de se voir inclus dans la liste des organisations qui ont refusé de prendre part aux consultations, car, comme il l'affirme, il n'a « jamais été invité à un tel processus, mais seulement à une réunion informelle ». Par ailleurs, l'Observatoire a dénoncé le fait que la commission ait remplacé la notion de « consentement », comme souligné par la CJUE, par le terme « consultation » et remplacé également le concept de « peuple » par le mot « population ». « Nous demandons à la Commission de commencer à appliquer la terminologie de

l'ONU et de la CJUE », a souligné WSRW, ajoutant que la Cour européenne a déclaré à deux reprises qu'un accord de l'UE avec le Maroc couvrant le Sahara occidental violerait le droit international, en particulier le droit à l'autodétermination.

L'Observatoire a dénoncé également le fait que « le cadre général d'un nouvel accord a été paraphé avec le Maroc sans aucun contact avec le peuple du Sahara occidental le 31 janvier 2018, après que la Commission ait informé le Parlement, quelques jours auparavant, qu'elle n'avait pas encore entamé de telles négociations ». Il a enfin dénoncé le fait que la plupart des groupes sahraouis n'ont même pas été inclus dans le processus de consultation. « Seuls les groupes enregistrés par le gouvernement marocain ont été invités à y participer, ce qui exclut immédiatement tous les groupes sahraouis dans le territoire occupé du Sahara occidental, sauf deux qui ont reçu une forme d'enregistrement en 2015 après que le Maroc ait reçu une sévère critique au Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour ne pas



avoir enregistré les groupes sahraouis », relève WSRW. Ces deux groupes, ASVDH et Al Ghad, ont déclaré qu'ils ne participeraient pas à un processus de consultation qui porte atteinte à leur droit à l'autodétermination. Le communiqué souligne à cet égard

que pas moins de 89 groupes de la société civile sahraouie ont envoyé une lettre à la Commission européenne, rejetant l'approche consistant à négocier un accord avec le Maroc pour leur patrie sans le consentement de leur seule

représentation politique légitime, le Front Polisario. Il rappelle aussi que le Front Polisario a condamné l'approche de l'UE consistant à conclure un accord avec le Maroc qui implique le Sahara occidental.

S. H./APS

Tunisie

Le déficit énergétique en hausse de 36%

Le déficit énergétique de la Tunisie sur les quatre premiers mois de l'année 2018 a atteint 1 473 millions de dinars tunisiens (environ 574,5 millions de dollars), soit une hausse de 36% par rapport à la même période de l'année 2017, a annoncé samedi le ministère tunisien de l'Energie et des Mines. Alors que les exportations énergétiques ont augmenté de 26%, ses importations ont également progressé à hauteur de 32%. Selon le ministère, l'autonomie énergétique de la Tunisie a baissé, passant de 59% à fin avril 2017 à 54% à fin avril 2018. La demande sur les produits pétroliers a, par ailleurs, baissé de 4% sur les quatre premiers mois de l'année en cours. Par contre, la demande en gaz naturel a cru de 8% à cause de la forte demande en électricité, et 66% des demandes en gaz natu-

rel sont orientés vers l'électricité en Tunisie. Parmi les facteurs ayant influencé la facture énergétique de la Tunisie figurent les cours mondiaux du pétrole dont un baril vaut 71,8 dollars américains à fin avril dernier contre 53,5 dollars américains en avril 2017. Jusqu'à fin avril dernier, la production tunisienne quotidienne a baissé de 10% par rapport à celle au mois d'avril 2017, atteignant à quelques 39 800 barils de pétrole brut. Du côté de la production de gaz naturel, les différentes unités de production à travers le pays ont pu assurer 5,9 millions mètres cubes quotidiennement.

L'inflation joue les trouble-fête pour le ramadhan

Comparé à l'an dernier, « tout est plus cher, la viande, le pois-

son », se plaint Moufida, une mère de famille venue s'approvisionner au marché central de Tunis pour les premiers jours de ramadhan. L'inflation qui dépasse les 7% depuis plusieurs mois en Tunisie exacerbe une grogne sociale qui s'est traduite en janvier dernier par des manifestations contre la vie chère et des troubles – et le gouvernement fait de son mieux pour que la situation n'empire pas avec la consommation survoltée du mois sacré. « J'ai dépensé 60 dinars (environ 20 euros), et je n'ai acheté ni viande ni poulet, seulement des légumes, un peu de lasagnes et c'est tout », souligne Moufida, brandissant deux sachets plastiques à moitié pleins. « Avant, ça suffisait pour au moins deux semaines ». La hausse des prix touche de plein fouet l'alimentation : 8,9% d'augmentation sur un an selon les

derniers chiffres de l'Institut national de statistique tunisien. « Ramadhan, c'est la fête, et la fête, ça passe par la nourriture, mais avec la hausse des prix, je me demande comment fait la classe populaire », s'interroge une cliente, venue acheter du piment pour la harissa maison.

« La classe moyenne s'endette. Même moi, qui ai les moyens, il y a des choses que je n'achète plus quand les prix ne sont pas raisonnables ». « C'est devenu impossible pour les pauvres de vivre ici », abonde Nabiba, divorcée et mère d'une fille handicapée, qui repart les mains vides. « Ça me rend triste de ne pas pouvoir acheter de quoi célébrer ramadan, mais on essaie quand même de faire une belle table ».

La flambée des fruits, le kilo de viande rouge qui dépasse 20 dinars (environ 7 euros) alors que le salaire minimum est à 350 dinars (115 euros), les poulpes qui atteignent 100 dinars (33 euros) la pièce à la halle des poissons de Tunis... L'inflation est le principal sujet de préoccupation des Tunisiens, et une source majeure du mécontentement envers les partis politiques exprimé lors des élections municipales début mai. Le gouvernement l'a bien compris, et pour le ramadhan, il a multiplié les mesures et annonces rassurantes.

R.M.

A.B.

Libye

Une femme tuée dans une attaque ciblée contre un point de contrôle à Ajdabiya

Une femme a été tuée et cinq autres personnes blessées par des membres présumés de l'organisation auto-proclamée Etat islamique (EI/Daech) qui ont attaqué samedi un point de contrôle de sécurité au sud de la ville d'Ajdabiya, dans l'est de la

Libye, ont rapporté des sources locales citées par des médias. Les assaillants « ont attaqué samedi matin le poste de contrôle Al-Gannan au sud de la ville d'Ajdabiya et se sont affrontés avec les forces de sécurité et les policiers postés près du site », a-t-on indiqué de mêmes

sources. « L'attaque a coûté la vie à une femme qui a passé par cet endroit avec sa famille, et cinq membres de sa famille ont été blessés durant cette attaque », a-t-on précisé. Les assaillants, « soupçonnés d'appartenir à l'EI », ont également brûlé le poste de contrôle et

quatre véhicules de sécurité. Ils ont été poursuivis et l'un de leurs véhicules a été retrouvé en panne, a-t-on ajouté. En octobre 2017, l'EI a attaqué un poste de contrôle près de la ville, tuant deux soldats et blessant trois autres.



Bande de Ghaza

Les frappes israéliennes se poursuivent

■ L'aviation israélienne a frappé quinze objectifs du Hamas en riposte à des tirs de roquettes contre le territoire israélien partis de la bande de Ghaza contrôlée par le mouvement islamiste palestinien, a annoncé l'armée hier.

Par Rosa C.

«**P**armi ces objectifs figuraient deux sites de fabrication et de stockage de munitions du Hamas et un complexe militaire», selon le communiqué de l'armée qui dit répliquer aussi à «diverses activités terroristes approuvées et orchestrées par le Hamas au cours du week-end». L'armée israélienne a ainsi fait état d'une série de tentatives d'attaques contre des soldats le long de la barrière séparant la bande de Ghaza sous blocus du territoire israélien. Elle évoque également des «dégâts sur des infrastructures liées à la sécurité» et des incendies allumés, sur le territoire israélien, avec des cerfs-volants et des ballons projetés depuis l'enclave palestinienne. Quelques heures après une première vague de raids «ayant frappé dix sites du Hamas», un avion «a tiré sur cinq objectifs maritimes (...) du Hamas dans le nord de la bande de Ghaza», a affirmé l'armée israélienne. Côté palestinien, on n'a pas fait état immédiatement de victimes. Samedi soir, deux roquettes avaient été tirées

depuis la bande de Ghaza vers le sud d'Israël. Le système israélien de défense antimissiles a intercepté l'une des roquettes et l'autre n'aurait pas atteint sa cible et serait tombée à l'intérieur de la bande de Ghaza, selon l'armée. Aucun des groupes armés présents à Ghaza n'avait revendiqué en début d'après-midi hier la responsabilité de ces tirs. La semaine dernière, la bande de Ghaza et les localités israéliennes avoisinantes ont été le théâtre de la pire flambée de violence depuis la guerre de 2014 entre Israël et le Hamas et ses alliés. L'armée israélienne a indiqué avoir frappé, au total mardi et mercredi avant l'aube, 65 positions des groupes armés palestiniens dont le Hamas, en représailles aux tirs d'une centaine de roquettes et d'obus contre son territoire, dont certains ont été interceptés par les systèmes de défense aériens. Les deux adversaires se sont rejetés la responsabilité de cette flambée de violence, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, accusant le «régime du Hamas, le Jihad islamique et les autres organisations terroristes soutenues par l'Iran» d'être

responsables de ce qui s'était passé. A la veille d'un périple européen qui doit le conduire en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne, le Chef du gouvernement israélien a répété hier qu'il était déterminé à «bloquer l'agression iranienne et ses plans d'expansion au Moyen-Orient et en premier lieu en Syrie». Les derniers échanges de tirs autour de la bande de Ghaza sont intervenus après les obsèques célébrées samedi d'une secouriste volontaire palestinienne tuée par balle la veille par des soldats israéliens près de la barrière entre l'enclave palestinienne et le territoire israélien. Des milliers de personnes ont assisté aux funérailles de cette secouriste, Razan al-Najjar, 21 ans, touchée vendredi à l'est de Khan Younés, dans le sud de la bande de Ghaza. Ces funérailles ont été suivies d'accrochages près de la barrière frontalière lorsque des Palestiniens ont lancé des pierres contre des soldats israéliens. Plusieurs Palestiniens ont été blessés, selon les autorités de Ghaza. Hier, le ministère de la Santé gha-



zaoui a annoncé le décès d'un Palestinien qui a succombé après avoir été blessé par des tirs israéliens le 14 mai, date de grosses manifestations dans l'enclave palestinienne contre le transfert à Jérusalem de l'ambassade américaine en Israël. Au moins 61 Palestiniens avaient été tués ce jour-là par l'armée israélienne le long de la barrière frontalière. Au

moins 124 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens depuis le début, le 30 mars, des manifestations dans l'enclave palestinienne contre plus de 10 ans de blocus israélien et pour réclamer le droit au retour des Palestiniens ayant été chassés ou ayant dû quitter leurs terres à la création d'Israël en 1948.

R. C.

Commerce

Avertissement de Pékin contre Washington et protestations du G7

L a Chine a prévenu hier l'administration Trump qu'aucun compromis commercial ne serait possible en cas de sanctions douanières américaines, alors même que les alliés de Washington ont unanimement protesté lors d'un G7 Finances contre la politique commerciale agressive des États-Unis. «Si les États-Unis introduisent des sanctions commerciales, y compris en relevant leurs droits de douane, alors tous les fruits des négociations commerciales et économiques (entre les deux puissances) deviendront sans effet», a menacé l'agence étatique Chine Nouvelle lors d'une visite à Pékin du secrétaire américain au commerce, Wilbur Ross. A Whistler, dans l'ouest du Canada, une réunion des grands argentiers du G7 s'est conclue samedi sans déclaration commune, sur fond d'exaspération unanime contre les États-Unis après la décision du président Donald Trump d'imposer des taxes sur l'acier et l'aluminium en provenance de l'Union européenne, du Canada et du Mexique. De quoi renforcer encore le spectre d'une guerre commerciale : le G7 a été «tendu et difficile», a résumé le ministre français Bruno Le Maire, estimant que cette réunion avait été un «G6 + 1», avec des États-Unis «seuls contre tous, faisant courir le risque de déstabilisation économique à la planète». L'Union européenne et le Canada ont d'ores et déjà saisi l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tandis que le Mexique a adopté des représailles sur des produits améri-

cains. Face à la Chine, l'administration Trump souffle également le chaud et le froid, au risque là aussi d'enclencher des engrenages de sanctions réciproques. Alors que les deux premières puissances économiques mondiales avaient annoncé courant mai un armistice dans leur différend commercial, la Maison-Blanche a remis sur la table mardi la menace de droits de douane punitifs sur des importations de produits chinois représentant 50 milliards de dollars par an. Le régime communiste a aussitôt dénoncé une «volte-face» de Washington et menacé de prendre des «mesures fermes» afin de protéger ses intérêts. C'est dans ce contexte tendu que Wilbur Ross était en visite samedi et hier à Pékin pour reprendre les négociations destinées à rééquilibrer les échanges bilatéraux. Il a salué hier devant la presse des discussions «amicales et franches» avec le vice-Premier ministre Liu He, un très proche du président Xi Jinping et grand orchestrateur de la politique économique du pays. Certes, à l'issue de ces nouveaux pourparlers, M. Liu, cité par Chine nouvelle, s'est félicité d'«avancées positives et concrètes», qui «restent à être confirmées», dans des secteurs «comme l'énergie et l'agriculture» – la Chine se disant également «prête à accroître ses importations» de produits américains. Mais Pékin a dans le même temps livré une mise en garde cinglante à Washington : les discussions sino-américaines «partent du principe que les deux par-

ties ne doivent pas se prendre à revers et se mener une guerre commerciale», a martelé Chine nouvelle. Les États-Unis réclament une ouverture accrue du marché chinois et la réduction de 200 milliards de dollars par an de l'abysmal déficit de leurs échanges avec la Chine (375 milliards de dollars en 2017) : le régime communiste n'a pas approuvé ce montant, que certains économistes jugent «irréaliste». Par ailleurs, Donald Trump dénonce régulièrement les pratiques commerciales «déloyales» de Pékin, fustigeant les barrières réglementaires restreignant les investissements étrangers et les transferts de technologie «imposés» aux entreprises américaines. Sur ces terrains, Washington réclame donc à Pékin des «changements structurels», a martelé samedi le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, en marge de la réunion du G7 Finances. «S'il y a des changements structurels qui garantissent à nos entreprises une concurrence libre (dans le pays), alors cela agit sur le déficit commercial», a-t-il plaidé. La Chine, critiquée pour son manque supposé d'ouverture, s'attache néanmoins à présenter des gages de sa bonne volonté. Elle a ainsi annoncé mercredi de nouvelles baisses de droits de douanes sur plusieurs gammes de produits (vêtements, chaussures, cosmétiques, électroménager), peu après des rabais fiscaux dévoilés sur les automobiles importées, et assure vouloir renforcer la protection de la propriété intellectuelle.



Points chauds

Charge

Par Fouzia Mahmoudi

Après sa défaite à la primaire de la droite et du centre pour l'élection présidentielle de 2017, Nicolas Sarkozy semble cette fois-ci avoir tenu sa promesse de se retirer de la vie politique française. Et s'il a choisi désormais de rester à l'écart des lumières médiatiques, ses soucis judiciaires l'y ramènent inexorablement. En effet, l'ancien président de la République a demandé à la justice d'annuler pour vice de procédure sa mise en examen prononcée en mars dans l'enquête sur des soupçons de financement libyen entourant sa campagne présidentielle de 2007. L'avocat de l'ancien président a ainsi saisi la semaine dernière la chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris pour réclamer la nullité de cette mise en examen du 21 mars pour «corruption passive», «financement illégal de campagne électorale» et «recel de détournement de fonds publics libyens». Dans son recours, M' Thierry Herzog renvoie des manquements d'une «particulière gravité» qui justifient, selon lui, la suspension de l'enquête jusqu'à l'arrêt de la cour d'appel, rapporte le journal. Sollicité par l'Agence France-Presse, l'avocat n'a pas donné suite. La mise en examen pour corruption portant sur la période 2005-2011, M' Herzog estime que les juges n'avaient pas le droit de se saisir de ces faits compte tenu des fonctions exécutives de Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur jusqu'en 2007 puis président jusqu'en 2012. S'il était établi que les infractions reprochées sont directement liées à sa charge ministérielle, seule la Cour de justice de la République serait compétente. D'autre part, l'avocat assure que la Constitution interdit, à de très rares exceptions, toute poursuite contre le président. Cette interdiction se limite toutefois aux actes du président «accomplis en cette qualité», selon l'article 67 de la Constitution. Concernant le «détournement de fonds publics», l'avocat affirme que de telles poursuites ne sont pas permises en France pour des fonds étrangers. Enfin, M' Herzog assure que les juges n'ont pas été valablement saisis des faits de «financement illégal de campagne», relevés par les policiers dans un rapport en 2017 qui réclamait au Parquet national financier d'élargir le périmètre de l'enquête. Ce dernier volet du dossier a valu au député LR Éric Woerth d'être mis en examen, mardi dernier, pour la circulation d'espèces non déclarées lors de la campagne de 2007 dont il était le trésorier. Toutefois, cela fait déjà plusieurs années que cette affaire s'étire sans qu'aucun élément déterminant ne soit trouvé à charge de l'ancien président. Reste à savoir si la justice finira par trouver les preuves dont elle a besoin pour crédibiliser son dossier ou si les juges chargés de l'instruction de son affaire finiront par abandonner faute d'éléments probants.

F. M.



Concert malouf au Palais de la culture

Abbas Righi enchante les Algérois

■ Une soirée de haute facture a été animée, samedi soir à Alger, par le chanteur constantinois Abbas Righi. Ce jeune artiste qui a réussi à se faire écouter dans plusieurs pays, a créé une belle ambiance au Palais de la culture Moufdi-Zakaria.

Par Abbla Selles

Le chanteur constantinois Abbas Righi a animé, samedi soir à Alger, un concert de musique malouf, dédié aux chants soufis et hawzi, rendus devant un public nombreux, dans une ambiance à deux tons, qui est vite passée du recueillement à l'euphorie. Durant deux heures, trois programmes ont constitué le contenu du concert, brillamment livré par l'artiste à l'Auditorium Moufdi-Zakaria dans les genres, Medh, Hawzi, Aïssaoua et folklore constantinois, présenté dans la cadence gnawi.

Soutenu lors des deux premières parties par huit musiciens professionnels sous la direction de Samir Boukredera, le chanteur, au charisme imposant, a appelé en renfort, pour la partie aïssaouie et folklorique, trois autres percussionnistes aux bendirs et aux tambours, au plaisir d'un public conquis, embarqué dans une croisière à plusieurs escales.

Dans de belles variations modales qui ont empreint les trois parties, Abbas Righi, à la voix présente et étoffée, a rendu, entre autres pièces alignées dans une ambiance montée en crescendo, «*Hob ennabi*», «*Fi dalmati el arham*», «*Ya qalbi thik billah*», «*Ya lillet el wasli aoudi*», «*Nahnou aâla el waâdi*», «*Khatri*



we'dlili hayrane ya el warchane», «*Ma waffachi qalbi*», «*Allahouma salli aâla Mohammad*», «*El male el male*», «*Dor biha ya chibani*», «*Ma aândi zella*» et de conclure avec «*Jdoun h'nakoum*» et «*Bkaw aâla khir*». L'ambiance de la partie Medh et hawzi, qui avait plon-

gé l'assistance dans le recueillement et la solennité du moment, est très vite montée lors du programme folklorique des Aïssaoua, où les spectateurs, les femmes notamment, se sont livrés au «*J'dib*» (danses envoûtantes), près de la scène et

devant les sièges, créant ainsi des situations qui «*seraient devenues incontrôlables*», selon un des organisateurs, si elles avaient trop duré. L'orchestration qui était à dominance harmonique au départ, et qui a mis en valeur la maîtrise technique et le

professionnalisme des musiciens, Mohamed Tahar Ayachi au nay et à la gheïta et Hakim Benchafra au qanun notamment, est vite devenue à prééminence rythmique, avec pas moins de six percussionnistes dont Adel Benchetra au «*corcto*» (petit tambour à une peau frappé avec des baguettes) et Adel Boudbagh aux «*nekkaret*» (petite percussion à deux tambours servant à maintenir la cadence). Dans une ambiance des grands soirs, Abbas Righi, époustouflant d'énergie, a livré une prestation pleine, où il a généreusement mis en valeur le patrimoine musical du registre malouf, faisant part, tout en sourire, de son «*bonheur*» de chanter pour un public «*aussi réceptif*». Abbas Righi compte sur le marché trois albums, «*Mejrrouh*» (2010), «*Mel hibi malou*» (2012), «*Ach men sebba a lahbab*» (2016), annonçant à l'APS «*la sortie imminente*» de deux nouveaux produits, «*Salah Bey*», son quatrième opus ainsi que «*Couleurs de Constantine*», une compilation de quatre CDs, réalisée en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), qui sera, selon l'artiste, «*une synthèse*» de la chanson constantinoise dans ses différents genres. A. S.

Journées du malouf de Souk Ahras

Les troupes El Makdiria et El Motribia régalaient le public

Les associations El Makdiria de Mascara et El Motribia de Biskra ont co-animé vendredi soir l'ouverture des 2^es Journées du malouf pour les jeunes à la salle Miloud-Tahri de Souk Ahras, subjuguant un public passionné par la musique savante.

Des morceaux de musique de la nouba Hocine ont été exécutés par les deux associations qui ont réussi à conquérir le public de la première soirée de cette manifestation artistique de trois jours. Au total, 90 musiciens âgés entre 10 et 35 ans repré-

sentant six associations dont El Makdiria, El Motribia, El Widadia (Blida), Rasd Maya (Skikda), Les cadets d'Andalousie (Sedrata, Souk Ahras) et Ezzahraa (Souk Ahras) participent à ce rendez-vous culturel et artistique, a indiqué Djamel Zelagui, président de l'association Ezzahraa, co-organisatrice des journées du malouf pour les jeunes avec la direction de la culture et la maison de la

culture Tahar-Ouetar. L'objectif des journées est de «*découvrir les jeunes talents et préserver ce patrimoine musical authentique en favorisant les échanges entre les associations artistiques*», selon la même source. Le directeur de wilaya de la culture, Tahar Arris, a appelé, à l'occasion, à valoriser et développer ce pan du patrimoine culturel national immatériel qui représente, a-

til soutenu, un «*élément essentiel de l'identité culturelle nationale*». Selon les participants, ces journées qui verront la distinction de jeunes artistes et de figures artistiques, permettent d'apprécier les efforts de formation faits par les associations et d'asseoir les bases d'une manifestation au service de cette musique ancienne qu'est le malouf. L. B.

Musique

Tiken Jah Fakoly anime un concert à Alger

Considéré comme l'un des plus grands chanteurs africains, Tiken Jah Fakoly arrive à Alger le 28 juin prochain pour un concert exclusif. Le chanteur reggae, de son vrai nom Moussa Doumbia, a plus de treize albums à son actif en près de 25 ans de carrière. Tiken Jah Fakoly est aussi connu pour ses fortes prises de position politiques, sa contribution incessante dans les mouvements de jeunesse pour la liberté et le changement et sa défense contre beaucoup d'injustices faites dans son pays d'origine et toute l'Afrique. Il vit en exil à Bamako depuis 2003. Il a collaboré avec plusieurs artistes africains dont Amadou et



Mariam et a remporté le prix du meilleur album reggae aux Victoires de la musique en 2003. L'artiste sera en concert à Alger

le 28 juin 2018 au théâtre de Verdure Laadi-Flici à partir de 20h30. R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Basilique de Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)
Jeudi 7 juin à 22h :

«*Concert de ramadhan*» par le pianiste Daniel Matrone. Entrée libre

Tahtahat Elfananine, la Pêcherie

Jusqu'au 14 juin :

Des soirées chaabi au bonheur des amoureux de ce style musical.

Veillées du ramadhan au Métro d'Alger

7 juin :

Animation musicale de Adlan Fergani et son orchestre.

Théâtre de verdure Sablettes

Jusqu'au 12 juin :

Des soirées musicales organisées par l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger dans le cadre des veillées du mois sacré.

4 juin :

Soirée musicale animée par Rabah Asma.

Salle Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 14 juin :

L'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger organise une exposition d'arts plastiques avec l'artiste peintre Saliha Khelifi.

Galerie Espaco (Alger)

Jusqu'au 15 juin :

Exposition collective d'arts plastiques «*Octoplasties*».

Prévu pour le 28 juin Polyphonies corses à Notre Dame D'Afrique

UNE REPRÉSENTATION de polyphonies corses se tiendra à Alger le 28 juin prochain et ce, à l'initiative de l'Institut français d'Alger. Formé en 1989 en Corse, le trio SoleDonna viendra partager sa passion pour «*le métissage des cultures*» avec le public algérois et ce, le 28 juin prochain. Chantées à capella, les compositions de la formation sont une osmose parfaite entre le chant sacré et la musique traditionnelle corse.



Coup-franc direct

Hammar, au-dessus de la loi !

Par Mahfoud M.

C'est à se demander ce que fait la FAF en décidant de mettre une personne qui est juge et partie à la tête de la commission des litiges. Instaurée pour arbitrer les éventuels litiges entre les joueurs et les clubs, cette commission devait être présidée par une personnalité tout à fait autonome et qui n'a aucune relation avec les patrons de clubs. Mais voilà que le président de l'ES Sétif, Hassan Hamar, a réussi par un coup de force à prendre en otage cette commission et surtout à s'en servir pour connaître le sort des joueurs qui pourraient être libérés et qu'il recrute sine die. Par ce procédé, il a réussi à récupérer trois joueurs du CRB en plus de leur entraîneur, puisqu'il est le premier à savoir qu'ils ont été libérés par la commission des litiges. Aussi, il n'a pas cessé de harceler un joueur de l'USMB à rejoindre son équipe, sous prétexte que c'est lui qui a facilité sa libération grâce à son poste à la CRL. Hammar est-il au-dessus de la loi pour instrumentaliser cette commission au profit de son club ? L'appel des présidents de clubs à la FAF de remettre ce dernier à sa place sera-t-il entendu ? Le patron de la fédération, Kheireddine Zetchi, doit en tout cas prendre ses responsabilités et arrêter le massacre car cela ternit l'image de cette instance.

M. M.

Entente de Sétif Chouaib Debih (ASAM) engagé

LE MILIEU de terrain, Chouaib Debih, ancien joueur de l'AS Ain M'ilia, a signé samedi après-midi un contrat de trois ans avec le club de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis), a-t-on constaté. Chouaib Debih, âgé de 25, qui a joué pour l'équipe nationale des U18, et a participé à l'accession de son équipe AS Ain M'ilia à la Ligue 1 Mobilis est la sixième recrue de l'Entente de Sétif

durant ce mercato estival. Il est à noter que Chouaib Debih a rejoint le club de l'Aigle noir après le recrutement de l'ex gardien de la JS Kabylie, Abderrahmane Boulouf, le défenseur Saadi Radouani (ex-JSK), les attaquants Houari Farhani (ex-JSK) et Sid Ali Lakroum (ex-CRB), ainsi que le milieu de terrain Zakaria Draoui (ex-CRB).

JAJ-2018 / Réhabilitation des infrastructures Entre satisfaction et déception

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, s'est dit samedi «satisfait» du taux d'avancement des travaux de réhabilitation des infrastructures sportives devant abriter les 3^e Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévus du 19 au 28 juillet à Alger, excepté le Tennis club de Bachdjarah qui enregistre un retard «important». «Beaucoup de lieux sont prêts pour ces jeux, même si certains d'entre eux demandent plus de temps pour l'achèvement des travaux, notamment le Tennis club de Bachdjarah qui reste le seul point où nous avons constaté un retard par rapport aux engagements déjà pris. Je peux vous confirmer que nous serons prêts à 100% pour l'organisation de cette manifestation», a déclaré M. Hattab lors d'une visite de travail et d'inspection au niveau des infrastructures sportives. Le ministre a débuté sa visite de travail par la résidence universitaire «Cube 5» à El-Alia (Bab-Ezzouar), avant de se rendre à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques de Bordj El-Bahri, au Tennis club de Bachdjarah, au Centre féminin de Ben-Aknoun, à l'Ecole

supérieure des sciences et de technologie du sport (ESTS) à Dely-Ibrahim, à la piscine olympique de l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf et enfin au stade d'athlétisme du 5-Juillet (Sato). A la résidence universitaire dont la capacité avoisine les 4 000 lits, M. Hattab a demandé de régler les derniers détails relatifs aux travaux pour être à jour dans les délais prévus. Puis le ministre s'est rendu à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques, assistant à une présentation du lieu réalisé par le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, Tarek Krach.

Ce dernier a précisé qu'une société a été installée lors des derniers jours pour la réhabilitation des trois derniers lots. Le ministre a alors appelé les sociétés concernées par ces travaux à les achever dans les délais. Profitant de sa présence, M. Hattab a rendu visite aux véliplanistes algériens de la série Optimist qui ont entamé samedi un stage bloqué pour dégager une équipe type en vue des importantes échéances internationales à venir.

AG Ordinaire du COA/ Alors que les bilans ont été adoptés Le bureau exécutif sera renforcé

■ Les bilans moral et financier du Comité olympique algérien (COA) ont été adoptés avant-hier soir, lors de l'assemblée générale ordinaire qui s'est déroulée au siège de Mobilis à Bab Ezzouar, comme il fallait s'y attendre, d'ailleurs.



Le président du COA satisfait

Par Mahfoud M.

Le vent de contestation qui avait soufflé un certain moment et surtout après la réélection du président Mustapha Berraf, n'a pas influencé les membres de l'AG qui ont décidé de valider ses bilans, préférant faire avancer les choses et travailler dans la continuité. Il faut savoir que 58 membres, dont 22 fédérations olympiques, étaient présents à ce conclave et ont décidé de donner le quitus à l'actuel bureau exécutif du COA tout en adoptant le plan d'action pour l'année 2018. Faisant un état des lieux des activités du COA, le patron de l'olympisme algérien, Berraf, a avoué que cette première année a été difficile pour l'instance olympique en raison des tensions engendrées par le renouvellement des fédérations. «Dieu merci, tout est rentré dans l'ordre avec l'arrivée du nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports», s'est-il réjoui, comme pour titiller l'ancien ministre du secteur, Ould Ali, avec lequel il entretenait des relations conflictuelles.

Cette assemblée ordinaire a été aussi l'occasion pour les pré-

sidents des fédérations de faire le point sur la situation en matière de préparation et de financement des programmes établis par leurs instances en vue des prochaines échéances, dont les Jeux méditerranéens de Tarragone et les Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) d'Alger. Par ailleurs, trois membres ont intégré le bureau exécutif du COA, à l'issue d'un vote partiel à bulletins secrets. Il s'agit des présidents de fédérations sportives d'escrime, Raouf Bernaoui (100 voix), de gymnastique, Sofiane Zahi (86 voix) et de Tennis, Mohamed Bessaad (73 voix). Par ailleurs, comme cela est de coutume depuis quelque temps, le COA a tenu à décorer certains anciens athlètes de l'ordre du mérite olympique et sportif algérien. Le choix s'est porté cette fois-ci sur l'ancien défenseur de l'EN, Antar Yahia, et l'ancienne escrimeuse, Fériel Sakhî. «A travers cette distinction qui devient une tradition pour le COA, nous rendons hommage à des acteurs du sport algérien qui ont dignement représenté l'Algérie dans les événements sportifs et contribué au développement et l'épanouissement du sport de manière général», a indi-

qué Berraf. Il a également ajouté que l'instance olympique «désire aujourd'hui reconnaître le mérite de ces deux personnalités exceptionnelles pour leur engagement et abnégation au service de la nation». Pour sa part, l'olympienne, arbitre internationale et membre de l'exécutif de la Fédération Internationale d'escrime, Fériel Salhi, a rappelé les actions du COA tendant à concrétiser le principe de la parité notamment dans le sens de la recommandation 11 de l'agenda 2020 qui favorise l'égalité des sexes et a souhaité, à cette occasion beaucoup, de bonheur et de réussite à toutes les femmes du mouvement sportif national. Le défenseur international et capitaine de la sélection algérienne de football, Antar Yahia, a salué l'initiative de l'instance olympique. «Je ne m'attendais pas à cette distinction surtout qu'il s'agit de la plus chère médaille qu'un sportif peut remporter. Je remercie le COA et tous ceux qui contribuent au développement du sport algérien et je leur souhaite beaucoup de réussite. Je serais toujours au service de mon pays, c'est une certitude».

M. M.

USM Bel-Abbès

Benzia intéresse de nombreux clubs étrangers

La direction de l'USM Bel-Abbès, en bute à des problèmes financiers énormes, a décidé de revoir à la baisse les salaires de ses joueurs, en prévision de la saison prochaine, a-t-on appris samedi de ce club de Ligue 1 de football. Cette décision, prise par le président du Conseil d'administration, Okacha Hasnaoui, a pour objectif de réduire la masse salariale de l'équipe première et de rééquilibrer par là même les finances de la société sportive par actions du club, précise-t-on de même source. A cet effet, des négociations seront engagées dans les prochains jours avec

les joueurs, dont le contrat avec le club court toujours, pour les convaincre de faire des concessions dans ce registre. Cette politique risque toutefois de dissuader les joueurs ciblés en matière de recrutement à rejoindre le club, d'où l'intention du président Hasnaoui de miser sur les jeunes du cru, comme il l'a lui-même fait savoir dans la plate-forme du projet sportif qu'il a publiée récemment. Les problèmes financiers des «Vert et Rouge» ont failli jouer un mauvais tour à la formation-phare de la ville de Sidi Bel-Abbès la saison passée, même si l'équipe a réussi, à l'arrivée, à décrocher le

trophée de Coupe d'Algérie, le deuxième de son histoire et qui lui permettra de disputer la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine de football. Outre le plafonnement des salaires, la direction des «Vert et Rouge» a entamé également une large opération de restructuration de l'administration du club, et ce, parallèlement au recrutement d'un nouvel entraîneur, en la personne de l'ex-coach du MC Oran, Moez Bouakaz, à la place de Si Tahar Cherif El Ouezzani, qui quitte le club après deux années de collaboration.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Irak / Pour appartenance à Daech

La Française Mélina Boughedir condamnée à la perpétuité

LA FRANÇAISE Mélina Boughedir a été condamnée dimanche par un tribunal irakien à la prison à perpétuité pour appartenance au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (El/Daech), ont rapporté les médias. La jeune femme de 27 ans, mère de quatre enfants, dont trois ont déjà été rapatriés en France, avait été déclarée libérable à l'issue d'un premier procès tenu en février sous l'accusation «d'entrée illégale» en Irak. Elle a finalement été reconnue coupable dimanche, à l'issue d'un nouveau procès, cette fois-ci au regard de la loi antiterroriste, qui prévoit jusqu'à la peine capitale. «Je suis innocente», a-t-elle lancé au juge, tandis qu'un traducteur l'assistait. «Mon mari m'a dupée et ensuite il a menacé de partir avec les enfants», a-t-elle plaidé. En avril déjà, la même Cour centrale pénale de Baghdad avait condamné à la perpétuité une autre Française, Djamila Boutoutaou, 29 ans, qui avait affirmé avoir été elle aussi dupée par son mari. Jeudi dernier, le ministre français des Affaires

étrangères, Jean-Yves Le Drian, avait décrit M^{me} Boughedir comme une «terroriste de Daech qui a combattu contre l'Irak». Il avait appelé ce pays à la juger, tout en réitérant son refus de la peine de mort. La famille et la défense de M^{me} Boughedir plaident, eux, pour qu'elle rentre en France où «un juge d'instruction a signifié par un mandat d'arrêt qu'il souhaitait la voir dans son bureau», selon son avocat M^{me} Bourdon, qui a fait le déplacement à Baghdad. En France, la jeune femme est visée par un mandat de recherche délivré dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à Paris le 2 août 2016, pour «association de malfaiteurs terroriste criminelle», selon une source judiciaire. Elle a été arrêtée durant l'été 2017 à Mossoul (nord) de l'Irak, ancien fief de Daech, alors que son mari, lui aussi français, passe pour mort. Quelques dizaines de Français soupçonnés d'avoir rejoint l'EI sont actuellement retenus en Irak et en Syrie avec plusieurs dizaines de mineurs, d'après une source proche du dossier. **M. L.**

Hadj 2018

Lancement de l'hébergement électronique lundi 11 juin

L'OFFICE national du Hadj et de la Omra (ONPO) a annoncé dimanche que l'opération d'hébergement électronique des hadjis pour cette saison débutera le lundi 11 juin en cours. «L'hébergement électronique via le site officiel de l'Office débutera le lundi 11 juin 2018», a indiqué l'Office, précisant que «ce service d'information, adopté durant ces deux dernières saisons du hadj, permet au pèlerin algérien de réserver sa chambre à La Mecque et de choisir ses compagnons du hadj, en accédant au portail d'hébergement électronique sur le site de l'Office, en vue de choisir les hadjis avec qui il aimerait partager sa chambre et choisir l'une des chambres proposées par le

système électronique». Dans le même contexte, l'Office a indiqué que le lancement officiel de l'opération d'acquisition des billets du hadj est prévu à partir du 10 juin jusqu'au 1^{er} juillet au niveau de toutes les agences d'Air Algérie agréées à cet effet à travers le territoire national. Le premier vol des hadjis vers les Lieux Saints est prévu le 25 juillet prochain. L'opération sera encadrée par 44 agences de voyages, en sus de deux établissements publics. Le nombre des pèlerins pour l'année en cours s'élève à 36 000 hadjis dont la moitié sera transportée par Air Algérie, tandis que les compagnies saoudiennes et une compagnie de transport privée prendront en charge l'autre moi-

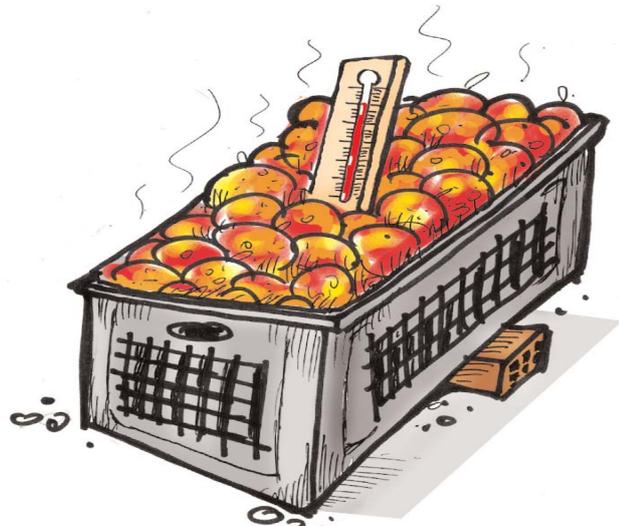
PENSEE

Cher papa,

Depuis que tu nous a quittés subitement, il y a tout juste un an, une date qui a bouleversé nos vies à jamais. Cette cicatrice est loin d'être refermée. Tu resteras dans nos cœurs et nos mémoires un papa aimant, chaleureux, disponible et généreux. Nous remercions Dieu de t'avoir eu comme père et nous le prions pour qu'il t'accueille dans Son Vaste Paradis. Nous t'aimons très fort papa et veillons sur nous comme tu l'as toujours si bien fait en attendant de te rejoindre. Tes enfants Lotfi, Farah, tes petits-enfants Mehdi, Anil et notre mère Samira.



c'est la flambée



Loumis

Djalou@hotmail.com

Cinémathèque d'Oran

«Une journée au Soleil» ou le travail de mémoire d'Arezki Metref

■ La Cinémathèque «Ouarsenis» d'Oran a abrité, samedi en soirée, la projection d'un documentaire d'Arezki Metref, «Une journée au Soleil», qui se décline en contribution au travail de mémoire, en l'occurrence l'histoire de l'immigration algérienne en France.

Par Racim C.

Cette œuvre est la plus récente dans la filmographie du journaliste cinéaste algérien qui a indiqué, lors du débat avec le public, que sa motivation majeure a été de «capter la mémoire». Tourné en France dans le café parisien «Le Soleil», le film donne la parole à des personnes ayant fréquenté ce lieu ainsi qu'à des historiens tel Benjamin Stora qui évoque la «dépossession foncière» exercée par la France coloniale en Algérie comme cause principale des mouvements migratoires. Le choix de cet endroit, le réalisateur l'explique par le fait qu'il constitue «un lieu géométrique de l'immigration», à l'instar de nombreux cafés tenus à l'époque par des Algériens. «Le Soleil a rempli une triple fonction, à la fois sociologique, culturelle et politique», a-t-il observé, sou-

tenant que ce café et d'autres ont «reproduit l'assemblée du village d'origine des migrants». Ces cafés, a-t-il relevé, ont donné naissance à plusieurs chansons de l'immigration, ont offert la cuisine de «chez soi», et ont servi de lieu de mobilisation à la cause nationaliste. «Une journée au Soleil» a remporté, en avril dernier, le Grand prix du documentaire à la 11^e édition du Festival Issni N'Ourg international

du film amazigh d'Agadir (FINIFA, Maroc), rappelle-t-on. La programmation de ce film à Oran a été organisée dans le cadre des «Soirées ramadhaneques» de l'Institut de développement des ressources humaines (IDRH, Oran), en partenariat par la Cinémathèque algérienne et le Centre d'études maghrébines en Algérie (CEMA, Oran).

R. C./APS

Projet de loi relatif aux lois de finances et loi portant code de justice militaire APN : séance plénière aujourd'hui pour le vote

L'ASSEMBLÉE populaire nationale reprend aujourd'hui ses travaux, en séance plénière consacrée au vote du projet de loi organique relatif au secteur des finances et au projet de loi modifié portant code de justice militaire, a indiqué dimanche un communiqué de l'APN. Lors de la séance, il sera procédé au vote du projet de loi organique relatif aux lois de finances et du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 71-28, datée du 22 avril 1971, portant code de justice militaire. **R. N.**

Bouira

Démantèlement d'un réseau international de contrebande de véhicules

UN RÉSEAU international spécialisé dans le trafic et la contrebande de véhicules a été démantelé à Bouira suite à une vaste opération menée par les équipes de brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la wilaya, a indiqué dimanche un responsable de la sûreté de la wilaya. Composé de 58 individus âgés entre 20 et 50 ans, ce réseau activait dans plusieurs wilayas, dont Oran, Alger, Tissemsilt, Djelfa, Bordj Bou Arréridj, Sétif et Béjaïa, a précisé le commissaire de police, Rabah Dainèche, lors d'un point de presse. Les membres de

ce réseau introduisaient sur le sol algérien des véhicules avec de faux numéros de châssis et de faux documents, a-t-il ajouté. «Cette opération d'ampleur a été menée conjointement entre la BRI et les unités de lutte contre la contrebande et vol de véhicules. Les 58 individus impliqués sont accusés de crime, de vol et de contrebande de voitures, de détournement de la marchandise de sa source privilégiée, de faux et usage de faux dans l'élaboration de documents administratifs et d'attestations, abus de pouvoir, usurpation et usage irrégulier de

la fonction», a tenu à préciser le commissaire de police. Les mis en cause sont poursuivis également pour fausses déclarations ainsi que pour utilisation de faux sceaux de l'Etat et adoption de fausses identités. Selon les détails fournis par l'officier de police, 18 voitures de différents types ont été saisies et présentées par les services de sécurité dans le cadre de cette opération, et toutes les procédures et mesures judiciaires ont été prises en collaboration avec le procureur de la République près le tribunal de Bouira. **L. M.**